

2025

Rapport du maire



Présenté par
Patrick Bousez

Municipalité

Mot d'introduction

L'année 2025 aura été une année de consolidation, de planification et de développement pour notre municipalité. Tout au long de l'année, le conseil municipal et l'administration ont poursuivi leurs efforts afin d'assurer une gestion responsable des ressources publiques, tout en préparant activement l'avenir de notre communauté.

Plusieurs démarches structurantes ont été entreprises, tant sur le plan administratif que financier, social et récréatif. Des investissements stratégiques ont également été réalisés afin de soutenir le développement de la municipalité, d'améliorer les services offerts aux citoyens et de préserver notre capacité d'agir pour les années à venir.

Le présent rapport permet de faire le point sur les principales réalisations de l'année 2025 ainsi que sur la situation financière de la Municipalité.

Un nouveau conseil municipal

L'année 2025 a été marquée par la tenue des élections municipales et par la formation d'un **nouveau conseil municipal**.

L'arrivée de cette nouvelle équipe marque le début d'un nouveau mandat et d'une nouvelle période de planification pour la Municipalité. Le conseil souhaite travailler dans un esprit de collaboration, de transparence et de saine gestion, tout en demeurant à l'écoute des besoins et des priorités de la population.

Plusieurs dossiers amorcés en 2025 serviront d'ailleurs de fondation au travail du conseil au cours des prochaines années, notamment le Plan stratégique, la Politique familiale, la révision de la structure administrative et la planification de futurs projets d'aménagement.

Une administration municipale tournée vers l'avenir

Au cours de l'année 2025, la Municipalité a entrepris une importante démarche de révision de sa structure administrative en collaboration avec une firme spécialisée en ressources humaines.

Cette étude vise notamment à mettre en place **un organigramme clair et adapté aux besoins de l'organisation**, à préciser les rôles et les responsabilités au sein de l'administration municipale et à élaborer **des échelles salariales cohérentes, équitables et compétitives**.

Cette démarche permettra à la Municipalité de se doter d'outils modernes en matière de gestion des ressources humaines, de favoriser l'attraction et la rétention du personnel et d'assurer une meilleure planification de ses besoins organisationnels à long terme.

Les conclusions et recommandations découlant de cette étude ont été déposées au cours de l'année 2026.

Des acquisitions stratégiques pour accroître la réserve foncière

La Municipalité a également procédé en 2025 à l'acquisition de deux propriétés situées sur son territoire, soit :

- le **1038, chemin Sainte-Claire**;
- le **811, rue Principale**.

Ces acquisitions permettent d'accroître la réserve foncière municipale et donnent à la Municipalité une plus grande marge de manœuvre pour planifier le développement futur de son territoire et de ses infrastructures.

L'immeuble situé au **811, rue Principale** a d'ailleurs été démoli au cours de l'année. Ce terrain revêt un intérêt particulier puisqu'il est adjacent à celui du Centre multifonctionnel.

La Municipalité travaillera en 2026 à la planification de son aménagement afin de mettre en valeur cet espace, d'en optimiser l'utilisation et d'évaluer les meilleures possibilités de développement au bénéfice de la communauté.

Une Politique familiale et un Plan stratégique : des fondations solides pour l'avenir

L'année 2025 marque une étape majeure dans la planification du développement de notre municipalité avec le dépôt de **deux documents structurants : la Politique familiale municipale et le Plan stratégique**.

Ces démarches représentent bien davantage que de simples documents administratifs. Elles traduisent la volonté de la Municipalité de se donner **une vision commune, des orientations claires et des priorités d'action concrètes pour les prochaines années**.

La Politique familiale municipale

La Politique familiale place les citoyens, les familles et leur qualité de vie au cœur des décisions municipales.

Elle constitue un véritable cadre de référence pour orienter les interventions de la Municipalité en fonction des besoins actuels et futurs de la population. Elle permettra notamment de guider les décisions touchant les loisirs, les infrastructures, les espaces publics, les services de proximité, la sécurité, l'accessibilité et la qualité du milieu de vie.

Cette politique confirme également la volonté de créer un environnement accueillant et adapté à toutes les générations.

Le Plan stratégique

Le Plan stratégique constitue quant à lui **la feuille de route de la Municipalité pour les prochaines années**.

Il permet d'établir les grandes orientations de développement, de mieux prioriser les projets municipaux, d'encadrer les décisions du conseil et de s'assurer que les investissements réalisés aujourd'hui s'inscrivent dans une vision cohérente à moyen et à long terme.

Il permettra également au conseil municipal et à l'administration de suivre l'évolution des différentes priorités et de mesurer les progrès réalisés au fil des années.

Avec sa Politique familiale et son Plan stratégique, la Municipalité se dote ainsi de véritables outils de gouvernance qui permettront de transformer une vision collective en actions concrètes.

Ces deux démarches serviront de piliers au nouveau conseil municipal pour orienter plusieurs des décisions qui seront prises au cours du mandat.

L'art et la culture au cœur de notre milieu de vie

L'année 2025 a également été marquée par l'inauguration de la murale « **Rivière en couleur** », réalisée par l'artiste **Claude Thivierge** au Centre multifonctionnel.

Cette œuvre vient enrichir le patrimoine artistique de la municipalité et contribue à faire du Centre multifonctionnel un lieu vivant, rassembleur et représentatif de notre communauté.

Cette initiative témoigne également de la volonté de la Municipalité de favoriser la présence de l'art dans les espaces publics et de contribuer à l'embellissement de notre milieu de vie.

De nouvelles installations pour nos jeunes sportifs

Afin de favoriser l'activité physique et d'offrir de nouvelles possibilités aux jeunes familles, la Municipalité a procédé à l'aménagement de **terrains de soccer destinés à nos jeunes sportifs**.

Ces nouvelles installations permettent aux enfants de pratiquer leur sport dans un environnement adapté, tout en créant un lieu de rassemblement supplémentaire pour les familles.

Cet investissement s'inscrit directement dans les objectifs de la Municipalité visant à promouvoir de saines habitudes de vie, à soutenir les loisirs et à offrir des infrastructures récréatives de qualité à la population.

Situation financière 2025

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, préparés et audités par la firme **BCGO S.E.N.C.R.L.**, font état d'un **surplus budgétaire de 980 768 \$**.

Cette situation financière favorable s'explique notamment par des revenus supérieurs aux prévisions budgétaires.

Parmi les principaux écarts favorables, nous retrouvons :

- **208 794 \$** provenant de la taxation complémentaire découlant notamment de travaux de construction et de rénovation réalisés sur le territoire;
- **21 173 \$** de revenus supplémentaires provenant des services rendus;
- **305 633 \$** de revenus de droits de mutation immobilière excédant les prévisions;
- **36 145 \$** de revenus d'intérêts supérieurs aux prévisions budgétaires.

Par ailleurs, un montant de **106 537 \$** provenant du surplus a été affecté à l'exercice financier 2026.

Ces résultats permettent à la Municipalité de maintenir une bonne capacité financière pour poursuivre ses projets et faire face aux besoins futurs, tout en continuant de privilégier une gestion prudente et rigoureuse des finances municipales.

Rémunération des élus municipaux

Conformément aux dispositions applicables en matière de traitement des élus municipaux, nous présentons ci-dessous la rémunération versée aux membres du conseil municipal pour l'année 2025.

Maire

Rémunération : 21 604,86 \$

Allocation de dépenses non imposable : 10 802,44 \$

Total : 32 407,30 \$

Conseillers municipaux

Rémunération : 43 571.44 \$

Allocation de dépenses non imposable : 21 785.85 \$

Total : 65 357.29 \$

Conclusion

L'année 2025 aura donc été une année charnière pour la Municipalité.

La tenue des élections municipales et la formation d'un nouveau conseil marquent le début d'un nouveau cycle, alors que plusieurs démarches structurantes permettront d'orienter les décisions des prochaines années.

La révision de la structure administrative, l'augmentation de la réserve foncière, l'amélioration de nos infrastructures récréatives, la mise en valeur de l'art et de la culture ainsi que l'adoption de la Politique familiale et du Plan stratégique constituent autant d'actions qui contribuent à bâtir une municipalité dynamique, responsable et tournée vers l'avenir.

L'année 2026 permettra maintenant de poursuivre le travail amorcé, de concrétiser plusieurs des orientations établies et de faire progresser des projets importants pour notre communauté.

Le conseil municipal tient finalement à remercier les employés municipaux, les bénévoles, les organismes, les partenaires ainsi que l'ensemble des citoyennes et des citoyens qui, par leur implication et leur participation, contribuent à la vitalité et au développement de notre municipalité.

Patrick Bousez